

Groupe Centre

Une cinquantaine de personnes participait à l'Assemblée générale du groupe Centre de l'A.B.F. le 6 novembre 1975, à la Bibliothèque de Tours. Elle se déroula selon l'ordre du jour suivant : élection d'un conseil d'administration et de son bureau ; débat sur la formation professionnelle ; activités à prévoir et notamment préparation du prochain congrès ; retombées de la suppression de la Direction des bibliothèques.

1) Le conseil a été ainsi constitué :

M. Hauchecorne (B.M. Orléans), président, Mlle Candé (B.M. Issoudun), vice-présidente, M. Frey (B.M. Chartres), vice-président, M. Robine, (B.C.P. Tours), trésorier, Mme Sullerot (B.M. Orléans), secrétaire générale, Mlle Bienenfeld (B.M. Bourges), secrétaire adjointe, Mme Dousset (B.C. Bourges), Mlle Duong-Vinh (B.C.P. Orléans), M. Boulet (B.M. Tours), M. Fillet (B.M. Tours), M. Locher (B.M. Orléans), Mlle Mahieu (B.U. Tours).

2) Le débat sur *La formation professionnelle* s'est engagé à partir du rapport général rédigé par l'A.B.F. à la demande du Secrétariat d'Etat aux universités « afin de préparer une réforme cohérente et approfondie des bibliothèques en France » ! Il en est ressorti principalement des remarques sur des points particuliers qui peuvent être regroupés de la façon suivante. Des réserves sont faites sur l'expression « techniciens de l'information » (emploi du terme au sens péjoratif dans le rapport Narbonne sur les Bibliothèques universitaires : « les bibliothécaires n'étant considérés que comme des techniciens ».) D'autres remarques portèrent tant sur la spécificité de la profession que sur l'utilité d'une formation commune de bibliothécaires et documentalistes.

Sur l'éventualité soulevée à Montpellier d'épreuves communes au C.A.F.B. et au concours de sous-bibliothécaire, il fut remarqué que cela ne simplifierait en rien la tâche des examinateurs, les corrections se faisant dans un esprit tout différent, pour un examen et pour un concours. Et d'autre part une sous-bibliothécaire, au titre de son expérience personnelle de 1975, n'estima pas gênant de passer deux séries d'épreuves complètes.

Le problème de la formation des employés de bibliothèque fut soulevé, et permit surtout de faire apparaître la difficulté d'organiser une préparation que de très nombreux candidats sont prêts à suivre, alors que le nombre de débouchés est des plus réduits.

A propos de la formation continue, l'inaction de l'Etat en ce domaine fut déplorée et en particulier fut soulignée l'absence de possibilités de promotion interne pour les sous-bibliothécaires municipaux.

Dans son rapport, l'A.B.F. demande à être reconnue officiellement comme « organisme de formation permanente ». Avec quels moyens entend-elle le faire ? Pense-t-elle obtenir des subventions à ce titre ? Au niveau régional, l'A.B.F. a sans doute un rôle à jouer en collaboration avec d'autres organismes. Un service de coordination au niveau ministériel serait indispensable.

3) Congrès 1976 : Il fut décidé de consacrer la prochaine journée régionale au thème du congrès *Coopération et coordination entre bibliothèques* et d'en fixer la date au 17 février à Bourges (1).

4) Eclatement de la Direction des bibliothèques. Un échange eut lieu sur les diverses actions menées depuis l'été précédent à ce sujet dans la région, qui furent très variables selon les possibilités locales.

Après une brève réunion du nouveau conseil pour élire son bureau et un déjeuner qui permit d'apprécier la cuisine tourangelle, les participants se répartirent en deux groupes dont l'un visita la bibliothèque universitaire et l'autre la bibliothèque municipale.